

Don régulier par prélèvement automatique



Chanoines réguliers de
SAINT-VICTOR

Je fais un don de

15 €/mois 30 €/mois 50 €/mois 100 €/mois Autre montant€/mois

Un reçu fiscal annuel me sera envoyé chaque début d'année.

En signant ce mandat de prélèvement, j'autorise (A) l'association Fraternité Canoniale à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte, et (B) ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions de paiement de l'association Fraternité Canoniale.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

A retourner avec **UN RIB** dans l'enveloppe jointe, ou à
Fraternité Canoniale – Abbaye Saint-Pierre – 60 rue du Petit Pré – 07340

CHAMPAGNE

CRÉANCIER

Nom du Créancier : **FRATERNITÉ CANONIALE**
Identifiant CRÉANCIER SEPA : **FR27ZZZ514885**

DÉBITEUR

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal Ville

IBAN :

BIC :

Votre Référence Unique de Mandat (RUM) vous sera prochainement envoyée. Votre reçu fiscal vous sera envoyé en début de l'année suivante. Les prélèvements pourront être interrompus à tout moment sur simple demande de votre part.

Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir.

POUR UN PRÉLÈVEMENT RÉCURRENT

Date : / /

Lieu :

Signature :